Objectif 12 Préserver les équilibres entre les milieux naturels, les espèces sauvages et les activités humaines Objectif 12 Préserver les équilibres entre les milieux naturels, les espèces sauvages et les activités humaines

Mesure de cohabitation

«Limiter les interactions entre vautour fauve et pastoralisme grâce à la mise en oeuvre du plan national d'action ».

Rôles de l'établissement public du Parc national des Pyrénées

«Participe à l'élaboration et à la mise en oeuvre du plan national d'actions sur le vautour fauve ».

page 59

Référence ID de l'article : #1428

Auteur : Olivier Caligari

Dernière mise à jour : 2013-09-19 10:45